

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

Séance ordinaire du 4 mai 2020

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par voie visioconférence, le lundi 4 mai 2020 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Moment de réflexion

À 20 h 09, un moment de réflexion est tenu.

2020-05-334

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :
Ajout du point 9.8. Rang du Vide : nivellement

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-335

Procès-verbal d'avril 2020

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en avril 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2020, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-336

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 4 mai 2020;

Considérant que le compte suivant est ajouté :

CSL Industriel inc.	124,17 \$
---------------------	-----------

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 134 662,89 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020

2020-05-337

Considérant que les membres du Conseil désirent modifier le *Règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020*;

Considérant que la modification vise à abroger l'article 14 concernant le taux d'intérêt et de pénalité;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter le règlement 2020-450-1 modifiant le *Règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(Le texte du Règlement 2020-450-1 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 4 mai 2020.

Défi Vélo Mag en Montérégie 2020

Les membres du Conseil sont informés que le Défi Vélo Mag qui devait se tenir le samedi 20 juin 2020 est annulé.

Mois de l'arbre et des forêts

Les membres du Conseil sont informés que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a annulé la distribution de plants prévue dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts.

Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska : campagne de sensibilisation *Lingettes et cuvettes, un mauvais mélange!*

Les membres du Conseil ont reçu copie du courriel daté du 24 avril 2020 de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska proposant de lancer la campagne de sensibilisation *Lingettes et cuvettes, un mauvais mélange!* et demandant l'appui financier de la Municipalité.

Les membres du Conseil ne donnent pas suite à cette demande. Une publicité à cet effet a déjà été publiée dans le bulletin municipal et sera publiée à nouveau dans les prochains bulletins.

Claire Samson, députée d'Iberville : bourse pour les artistes

Les membres du Conseil ont reçu copie de la lettre datée du 20 avril 2020 de Madame Claire Samson, députée d'Iberville, demandant à la Municipalité d'identifier un ou un groupe d'artistes qui subira des impacts de la pandémie (annulation de performance, d'exposition, de spectacle), afin de leur verser une bourse de 1 500 \$ chacun.

Le nom de Madame Nathalie Berthiaume sera transmis à Madame Samson.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

Camion « Food truck »

Les membres du Conseil ont reçu copie du courriel daté du 29 avril 2020 de Monsieur Julien Dupasquier, propriétaire de l'Érablière la coulée Suisse, demandant l'autorisation d'installer un camion « Food truck » dans le stationnement du Centre municipal du 15 mai 2020 jusqu'au mois de septembre ou d'octobre 2020.

Étant donné que le restaurant local ouvrira ses portes à compter du 7 mai 2020, les membres du Conseil n'acquiescent pas à cette demande.

Rue des Frênes : modification au règlement de zonage

Les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel d'une résidente de la rue des Frênes, demandant à la Municipalité de modifier le règlement de zonage afin de réduire à 1 mètre la distance minimale exigée pour l'installation d'une piscine. Le règlement présentement en vigueur prévoit une distance minimale de 2 mètres d'une ligne de terrain et de 3 mètres du bâtiment principal, d'une construction accessoire et d'un équipement accessoire.

Un projet de règlement est présentement à l'étude pour réduire les distances minimales pour l'installation d'une piscine. Le processus exigé pour la modification des règlements d'urbanisme, entre autres la consultation publique et l'approbation des personnes habiles à voter, pourra débuter dès qu'il sera possible, soit après la levée des interdictions de rassemblement instaurées en raison de l'état d'urgence sanitaire en vigueur.

2020-05-338

Date de la séance de juin 2020

Considérant que les membres du Conseil désirent modifier le *Calendrier établissant la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2020* en ce qui a trait à la date de la séance ordinaire du mois de juin;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de fixer au 1^{er} juin la date de la séance ordinaire du mois de juin 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-339

Bureau municipal : fermeture pour la période des vacances

Considérant que les membres du Conseil désirent que le bureau municipal soit fermé deux semaines au cours de l'été 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 14 au 27 juillet 2020 inclusivement pour la période des vacances estivales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-340

Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres : Volet 3

Considérant que la Municipalité a déposé une demande et a reçu une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres Volet 3;

Considérant que l'aide financière de 25 375 \$ est versée pour l'achat et l'installation d'une génératrice au bureau municipal;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

Considérant que l'aide financière correspond à la moitié des coûts d'acquisition et d'installation;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat d'une génératrice 30 kw à Génératrice Drummond, selon les termes de la soumission datée du 28 octobre 2019 et du courriel daté du 9 avril 2020, le tout pour un montant de 28 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8^e Rang : vitesse

Pour donner suite à la plainte de résidents du 8^e Rang concernant la vitesse excessive de certains automobilistes qui empruntent ce rang, des vérifications ont été faites et la Sûreté du Québec a été avisée et fera de la surveillance dans ce secteur.

Pour l'instant, il n'est pas envisagé de modifier la zone de 50 km/h ni d'installer des buttes de réduction de vitesse ou des panneaux d'arrêt.

La position du Conseil sera reconsidérée advenant le cas où la situation ne serait pas réglée à la suite de l'intervention de la Sûreté du Québec.

2020-05-341

Marquage de la chaussée : contrat

Considérant les soumissions reçues pour la réalisation de travaux de marquage de la chaussée de l'ensemble des routes de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation de travaux de marquage de la chaussée à Lignes Maska, le tout pour un montant de 29 921,10 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la soumission de Lignes Maska faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Transport » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-342

9^e Rang : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour les travaux d'élargissement et de resurfaçage de la chaussée d'une section du 9^e Rang;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions ainsi que copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

Considérant qu'une demande dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) a été déposée et acceptée pour la réalisation de ces travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux d'élargissement et de resurfacement de la chaussée d'une section du 9^e Rang au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Maska inc., le tout pour un montant de 276 058,20 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-343

Rivière Est : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour les travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour les piétons dans le rang de la Rivière Est;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions ainsi que copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

Considérant qu'une demande dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) a été déposée et acceptée pour la réalisation de ces travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour les piétons dans le rang de la Rivière Est; au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Techroc inc. le tout pour un montant de 73 352,90 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-344

Rue Bonvouloir : ligne électrique

Considérant le courriel daté du 16 avril 2020 de Monsieur Samuel Daigneault, de la firme Stratégies immobilières, demandant l'approbation de la Municipalité pour la traversée souterraine de la ligne électrique entre le côté sud et nord de la rue Bonvouloir pour l'alimentation électrique du futur entrepôt frigorifique de l'entreprise Expédition DM inc.;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du croquis de branchement daté du 15 avril 2020 préparé par Hydro-Québec;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver la demande, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-345

Hydro-Québec : demande de consentement

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de consentement d'Hydro-Québec pour le déplacement d'un poteau dans l'emprise de la route près du 2270, rang Double, dans le cadre des travaux de modification du tracé de la ligne électrique traversant la voie ferrée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

- d'approuver la demande et d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Véhicule

Le dossier concernant le besoin d'un deuxième véhicule lors de la réalisation de travaux de voirie, afin de se conformer aux normes de sécurité, est reporté à une séance ultérieure. La Municipalité est en attente de réponses de la part de municipalités environnantes pour la conclusion d'une entente d'échange de services.

2020-05-346

Rang du Vide : nivellement

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de nivellement soient effectués dans le rang du Vide;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat des travaux de nivellement du rang du Vide à B Frégeau et Fils inc.;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-347

Collecte des matières recyclables : 2^e bac

Considérant que la collecte des matières recyclables est passée d'une collecte hebdomadaire à une collecte toutes les deux semaines;

Considérant que des citoyens de la Municipalité ont indiqué la nécessité d'obtenir un 2^e bac;

Considérant que les membres du Conseil désirent soutenir les citoyens dans les efforts faits pour diminuer les matières qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement;

Considérant les sommes versées à la Municipalité dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* et des compensations versées à la Municipalité concernant la collecte sélective des matières recyclables (Écho Entreprises Québec et RecycleMédia);

Considérant la Politique de distribution des bacs de récupération à titre gratuit adoptée en février 2012 (réf. résolution 2012-02-35);

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de rescinder la résolution numéro 2012-02-35 concernant la Politique de distribution des bacs de récupération;
- d'établir la nouvelle Politique comme suit :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

- de fournir gratuitement un bac de récupération pour toute nouvelle résidence ou tout nouveau commerce sur le territoire de la Municipalité;
- de fournir gratuitement un 2^e bac de récupération pour tout propriétaire de résidence ou de commerce sur le territoire de la Municipalité qui en fera la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-05-348

Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable – Volet 1

Considérant que la firme TechnoRem inc. a réalisé l'évaluation de la validité des aires de protection et des indices DRASTIC du site de prélèvement d'eau souterraine qui alimente la Municipalité dans le cadre des exigences du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)*;

Considérant que l'avis professionnel de la firme daté du 1^{er} mai 2020 recommande la révision des aires de protection du puits;

Considérant qu'une aide financière maximale de 15 000 \$ est octroyée à la Municipalité pour la réalisation de cette révision;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat de révision des aires de protection du puits à TechnoRem inc., selon les termes de l'offre de service datée du 1^{er} mai 2020, le tout pour un montant de 11 900 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'avril 2020 est déposé.

2020-05-349

Loisirs – Atelier culinaire : Croquarium

Considérant que la Municipalité a la possibilité de se joindre à sept autres municipalités pour un atelier d'animation culinaire d'une durée d'une demie-journée et s'adressant à des enfants de 5 à 8 ans;

Considérant qu'une subvention de 7 000 \$ dans le cadre du programme " Cultivez l'avenir: Cuisinons ensemble les aliments d'ici" de 100 degrés a été accordée pour la réalisation de ce projet;

Considérant que les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. verront à l'organisation de ce projet dans le cadre du camp de jour 2020 ou à un autre moment au cours de l'année 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de confirmer la participation de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à l'atelier culinaire – Croquarium.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 mai 2020**

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

2020-05-350

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire